

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER 2

**Mention :** STAPS – Management du sport

**Parcours:** Politiques, expertises et développement des services sportifs

Le Président de l'Université de Nantes,

Sur proposition du Directeur de l'UFR STAPS

En date du 26 novembre 2018

Vu le code de l'Education, notamment les articles L. 712-2 et L. 613-1,

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'Université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

**Article 1<sup>er</sup> :** La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2018-2019 est établie comme suit :

- Est nommé **président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> ( <i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i> )
LOIRAND Gildas	Maître de Conférences des Universités

- Est nommé **vice-président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> ( <i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i> )
SAURY Jacques	Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
HUET Benoît	Maître de Conférences des Universités
VIAUD Baptiste	Maître de Conférences des Universités

**Article 2 :** La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3 :** Le directeur général des services de l'Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le directeur de l'UFR STAPS,

le 26/11/2018

**Arnaud GUEVEL**  
Professeur des Universités

Directeur de l'UFR STAPS  
Université de Nantes

Fait à Nantes, le **06 DEC. 2018**  
Le Président de l'Université

P/ le président de l'Université de Nantes  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation et Vie Universitaire  
**Olivier LABOUX**  
Dominique AVERTY